

Compte rendu du Conseil de l'ED Humanités du 19 juin 2025

Membres présents dans la salle des conseils de la MSHS : François BRIZAY (Directeur de l'ED Humanités) ; Andrzej CHANKOWSKI (Directeur du laboratoire HERMA) ; Valérie FOURNIER (Assistante des ED) ; Marie-Reine MOUTON (représentante des doctorants) ; Eva SHUKURIAN (Assistante à l'UFR Lettres et Langues : Études Doctorales) ; David WATERMAN (membre extérieur – Université de La Rochelle).

Membres présents en visio-conférence : Jean-Baptiste ANDRÉ (représentant des doctorants) ; Cécile AUZOLLE (Directrice du laboratoire CRIHAM) ; Elvire DIAZ (Directrice du laboratoire MIMMOC) ; Isabelle MICHAUD (Assistante des ED) ; Samantha MOLINARO (représentante des doctorants) ; Alexandra ROUX (Directrice du laboratoire MAPP).

Membres Excusés : Claire BARBILLON (membre extérieur – École du Louvre) ; Charlotte KRAUSS (Directrice du laboratoire FoReLLIS) ; Georgia BOUTEILLER (Responsable de l'administration et du pilotage du Centre des Études Doctorales) ; Thomas GUGLIELMO (représentant des doctorants) ; Fatiha IDMHAND (Directrice du laboratoire CRLA) ; Jean-Luc TERRADILLOS (membre extérieur – Espace Mendès France ; rédacteur en chef de la revue *L'Actualité Nouvelle-Aquitaine*) ; Cécile VOYER (Directrice du laboratoire CESC).

Le Conseil de l'ED Humanités accueille Madame Alexandra ROUX, la nouvelle Directrice du laboratoire MAPP. Elle remplace Monsieur Gilles MARMASSE, que F. Brizay remercie chaleureusement pour son engagement auprès de l'ED.

Isabelle MICHAUD, qui était assistante des ED depuis janvier 2018, quitte les ED du pôle SHES. À partir du 01 septembre 2025, elle sera adjointe administrative au Centre FLE (Français Langue Étrangère). La direction de l'ED la remercie chaleureusement pour son engagement auprès des collègues et des doctorantes et doctorants.

Les contrats doctoraux

Cette année, à Poitiers, le secteur SHES a déposé 9 demandes de contrats doctoraux ainsi répartis :

- 5 contrats Ministère (100 % UP) dont 1 pour l'ED Humanités : le CRIHAM.

- 4 contrats APP/Région dont 2 pour l'ED Humanités : le CRIHAM et le FoReLLIS.

- Les laboratoires de l'ED Humanités sur la liste complémentaire des contrats Ministère sont, par ordre décroissant : MIMMOC (1^{er}), CESC (2^e), MAPP (3^e), Herma (5^e).

Les candidats ont été auditionnés le 21 mai par un jury composé de la directrice et du directeur des deux ED du secteur SHES (Humains en société, et Humanités) et des directeurs et directrices des laboratoires. Tous les dossiers ont été validés à l'issue de discussions qui ont

permis aux laboratoires de préciser la méthodologie et d'expliquer la pertinence des projets présentés par leurs candidats.

Les DCACE

Le calendrier pour le recrutement des DCACE (Doctorants Contractuels Avec Charge d'Enseignement) est le suivant :

- 1) Ouverture de l'appel à candidatures du 16 juin au 25 juin 2025 ;
- 2) Expression des besoins des composantes en matière d'enseignements à confier aux doctorants contractuels à retourner à l'ED au plus tard le 25 juin 2025 ;
- 3) Auditions et classement des candidats par les ED le 03 juillet ;
- 4) Transmission des classements des Ecoles Doctorales le 8 juillet 2025 ;
- 5) Commission d'attribution le 11 juillet 2025 à 08h30.

La direction de thèse apporte quelques précisions sur la nature des enseignements que peuvent réaliser les doctorants :

- 1) Dans les textes relatifs aux enseignements que peuvent réaliser les doctorants, il est mentionné que les enseignements en Licence doivent rester prioritaires.
- 2) En fonction du statut des doctorants, les charges d'enseignement qui leur sont confiées sont cependant différentes.

Les DCACE :

- Les DCACE peuvent faire des TD, des TP et des CM, et intervenir en Licence et en Master, mais il vaut mieux privilégier la Licence.
- Il faut donc une dérogation de l'ED pour que les DCACE puissent faire un maximum d'**un tiers** de leur service en CM et/ou en Master.
- Ils interviennent pendant leur deuxième et leur troisième année de thèse.
- Leur service a une durée maximale de 64h ETD par an : 45 heures inscrites au contrat, et 19 heures supplémentaires.

Les doctorants vacataires :

- Ils ont un statut étudiant, ils n'ont pas de contrat de travail avec l'UP, juste un contrat d'engagement pour des vacances. Ils sont précisément Agents Temporaires Vacataires (ATV).
- Leur service annuel ne peut pas excéder 96 h de TD ou 144 heures de TP.
- Ils peuvent assurer des TD et des TP, mais **pas de CM**.
- Ils peuvent intervenir en Licence et en Master, mais, comme pour les DCACE, l'UP recommande que les enseignements en Licence restent prioritaires.
- Ils peuvent demander une dérogation de l'ED pour effectuer un tiers de leur service en Master.

Prix de thèse de l'ED Humanités

F. Brizay remercie les quatre collègues qui ont fait partie du jury du Prix de thèse de l'ED Humanités : Adelina Miranda (Professeure des Universités en anthropologie à l'UP, membre

de l'UR Migrinter), Jean-Luc Terradillos (rédacteur en chef de la revue *L'Actualité Nouvelle-Aquitaine*), Anne-Sophie Traineau-Durozoy (Conservatrice des bibliothèques au SCD de l'Université de Poitiers, responsable du Fonds ancien et du Pôle Moyen Âge, Service des collections remarquables), David Waterman (Université de La Rochelle).

Les membres du jury du prix de thèse de l'ED Humanités se sont réunis le 26 mai 2025. Ils avaient à examiner 4 dossiers, transmis par les laboratoires suivants : CESCUM, Criham, Forellis et Herma.

Le prix de thèse de l'ED Humanités a été attribué à Monsieur Damien Delvigne (laboratoire Herma) pour sa thèse intitulée : *Faire bon poids. Pratiques et instruments de pesée en Occident romain*.

Damien Delvigne, qui réside et travaille en Belgique, a présenté son travail en visio (sources, méthodologie, principaux résultats de la thèse) le 03 juin dans le cadre des JT de l'ED Humanités.

Le montant du prix est de 600 euros.

Cérémonie de remise des diplômes et Prix de thèse du CED

Plusieurs docteurs et doctorants ont écrit à l'ED pour savoir si elle avait des nouvelles concernant la journée de remise des diplômes des docteurs qui a été annulée en février 2025. Cette annulation, pour des raisons économiques, a désagréablement surpris les docteurs, les enseignants-chercheurs et l'équipe administrative qui préparaient cet événement.

La direction de l'ED a écrit au CED (Centre des Études Doctorales) pour avoir des informations sur les deux points suivants :

- La journée de remise des diplômes des docteurs sera-t-elle reportée, ou non, à une date ultérieure ?
- Le montant du prix de thèse de l'UP, dont le montant prévu était de 600 euros, sera-t-il versé à la lauréate de l'ED Humanité, Madame Julie Caron ?

La direction de l'ED propose le protocole suivant pour l'avenir :

- Jusqu'à cette année, il existait deux prix de thèse qui avait chacun un montant de 600 euros : le prix de thèse du CED, décerné lors de la remise des diplômes, et le prix de thèse de l'ED Humanités. Désormais, il n'y aura qu'un seul prix.
- Le jury de l'ED se réunira en janvier pour examiner les dossiers concernant les thèses soutenues pendant l'année civile précédente. Le prix sera remis lors de la cérémonie de remise des diplômes, si elle est maintenue en février. S'il n'y a pas de cérémonie de remise des diplômes, le prix sera remis par l'ED.

À l'issue du conseil de l'ED, F. Brizay a reçu de M. Philippe Carré, Vice-Président Recherche, les informations suivantes : il est bien prévu que la future cérémonie de remise des diplômes englobe aussi les lauréats de la cérémonie qui a été annulée en février 2025. La date et la procédure de la prochaine cérémonie devraient être fixées avant l'été.

Bilan des journées thématiques

Les JT de l'ED Humanités se sont déroulées les lundi 02 et mardi 03 juin à la MSHS. Le thème retenu était « Enfances ». Sur l'ensemble des deux journées, 33 doctorants ont participé aux JT, soit comme organisateurs, soit comme intervenants, soit comme auditeurs ; 18 communications ont été présentées, soit autant que l'année dernière.

Les communications étaient solides, et l'organisation exemplaire. La direction de l'ED tient à remercier les 7 organisateurs et organisatrices des JT (Abdou Cissokho (MAPP), Corentin Delattre (CESCM), Clarisse Azéma (CRIHAM), Margaux Laproye (CESCM), Sedala Koné (MIMMOC), Jonathan Raffin (HERMA), Yeonsik Yoo (MAPP), ainsi que les assistantes des ED Humanités et Humains en société, Valérie Fournier et Isabelle Michaud, qui ont organisé toute la logistique de ces journées, qui a été appréciée par les doctorants.

Tous les doctorants qui ont pris la parole ont respecté la durée d'intervention qui avait été prévue, soit 20 minutes, ce qui a permis des échanges pendant 10 minutes, maximum, au terme des communications.

À l'issue des JT, un formulaire a été remis aux doctorants pour qu'ils évaluent ces deux jours. Ils doivent obligatoirement y répondre pour que leur participation aux JT soit validée. L'ED a, pour l'instant, récupéré 18 formulaires. Les réponses données permettent de tirer le bilan suivant des JT :

- 1) Les doctorants qui ont répondu sont satisfaits (7) ou très satisfaits (11) par les JT.
- 2) Les doctorants ont particulièrement apprécié la logistique générale (accueil, organisation, repas) et les échanges qu'ils ont eus avec les doctorants qui travaillent dans des disciplines différentes de la leur. Ils estiment que la durée des JT, deux jours, est convenable et justifiée, et ils apprécient la salle des conférences pour sa commodité (salle spacieuse et confortable où l'on voit bien les documents projetés).
- 3) Les critiques portent sur :
 - Les problèmes de connexion pour certaines interventions en visio.
 - Le transport, parce qu'il est payant. L'ED prend en charge le logement, mais pas le transport.
- 4) Parmi les propositions faites pour améliorer les JT :
 - Les doctorants souhaitent des supports pour toutes les interventions. Un power point permet à un auditeur non spécialiste du sujet traité de suivre plus facilement les communications.

-Demander aux participants à distance d'envoyer leur power-point par mail avant leur intervention.

-Inviter les communicants à ne pas lire leur texte afin d'éviter une certaine monotonie.

5) Les JT ont atteint leur objectif :

-Des doctorants écrivent que le fait d'avoir vu leurs condisciples présenter leurs travaux leur a permis de gagner en confiance et de réfléchir à l'amélioration de leur méthode.

-Les JT ont permis à des doctorantes et doctorants d'aborder avec moins d'appréhension l'idée de communiquer sur leurs travaux de recherche et leur ont donné envie de proposer une communication l'année prochaine, voire de s'investir dans le comité d'organisation.

Le coût des deux journées s'est élevé à 836,47 € :

140 € pour l'hébergement (Résidence universitaire Rabelais)

508,20 € pour le déjeuner des deux journées (Restaurant universitaire Rabelais)

188,27 € pour le cocktail et les pauses café

*Ce montant n'a pas été supporté par l'ED, car il a fait l'objet d'un reversement du budget CED à l'ED d'un montant de 4 725 € en date du 12 mai.

Le montant est deux fois moins élevé que l'année dernière, car les assistantes de l'ED ont organisé elles-mêmes les pauses café.

À l'avenir, les JT continueront à se dérouler à la MSHS, au mois de juin. Les doctorants apprécient cette organisation qui leur permet de se rendre facilement sur le campus. Le Crous met à leur disposition des chambres près de la MSHS.

Cette année, les organisateurs étaient 7, ce qui leur a permis de travailler efficacement. Pour les JT de l'année prochaine, il a été convenu que le comité d'organisation comptera 6 membres dont au moins 2 « anciens » des JT de 2025 qui aideront les nouveaux membres du comité en leur apportant leur expérience.

Les travaux réalisés pendant les JT seront mis sur HAL : les doctorants pourront mettre en ligne, soit le power point de leur communication, soit leur article, revu et corrigé par leur direction de thèse.

Pour des raisons pratiques, il est souhaitable que les doctorantes et doctorants constituent rapidement un nouveau comité d'organisation qui choisira un thème parmi les propositions qui leur auront été faites. L'idéal serait que le prochain thème soit connu lors du conseil de l'ED du mois d'octobre.

Les CSI

1. Bilan des CSI

Pour la troisième année consécutive, conformément à l'arrêté du 26 août 2022 qui modifie l'arrêté du 25 mai 2016, un CSI est organisé au printemps 2025 pour toute réinscription en thèse.

Les doctorants qui vont soutenir pendant le deuxième semestre de 2025 doivent également faire un CSI, car ce dernier est obligatoire pour toute réinscription. Un doctorant dont la date de sa soutenance, initialement fixée avant le 31 décembre 2025, serait reportée indépendamment de sa volonté, pourrait ainsi soutenir sans payer de frais de réinscription.

La direction de thèse invite les collègues sollicités par des étudiants qui envisagent de préparer une thèse de bien s'assurer que les futurs doctorants et doctorantes ont un projet cohérent, un niveau académique suffisant et des moyens financiers leur permettant de travailler dans de bonnes conditions s'ils ne bénéficient pas d'une bourse.

2. Les modifications apportées au CSI à partir de l'année prochaine

Les ED de l'UP ont validé en mai les modifications que le CED (Centre des Études Doctorales) apporte aux CSI. Ces modifications figurent sur un *Guide du Comité de Suivi Individuel (CSI)* qui sera mis en ligne sur le site de l'ED.

Périodes de déroulement des CSI :

- Du 15 mai au 30 juin, si la thèse a débuté entre juillet et décembre (période 1).
- Du 15 septembre au 30 octobre (période 2), si la thèse a débuté entre janvier et juin (pour les primo-entrants) ou, pour un doctorant qui a prévu de soutenir avant le 31 décembre, afin d'anticiper le cas où la soutenance aurait lieu ultérieurement.

Avant la date du CSI :

- Préparation du dossier sur ADUM par le doctorant ou la doctorante :
 - .Déclaration des membres du CSI (1^{er} année) : lors du 1^{er} trimestre de l'année civile (pour la période 1) et avant fin juillet (si le CSI a lieu pendant la période 2).
 - .Envoi du rapport d'avancement du doctorant au moins 15 jours avant la date prévue du CSI.
- Organisation logistique de la réunion par le doctorant ou la doctorante (déterminer la date, réserver la salle...).

Après le CSI : Dépôt du « Compte-rendu CSI » par le ou la référent-e sur ADUM, au maximum 15 jours après la réunion.

Le doctorant ou doctorante a les responsabilités suivantes :

- Il prépare son dossier sur ADUM :
 - .Déclaration de la composition de son CSI (1^{er} année), au moins 2 mois avant la date de réunion du CSI.

Dépôt sur ADUM de la déclaration de composition du CSI et des engagements signés par les membres des CSI (« Engagement d'un membre de Comité de Suivi Individuel », « Engagement de confidentialité » pour un membre de Comité de Suivi Individuel (CSI)). Ce dernier document sera fourni au cas par cas par les gestionnaires, sur demande des doctorants et après vérification auprès du directeur de thèse que la thèse est bien confidentielle.

.Envoi de son « Rapport d'avancement » aux membres du CSI, 15 jours avant le CSI.

- Il se charge de la logistique nécessaire à la réunion de son CSI.
- Il fait une présentation de l'avancée de ses travaux, en l'absence de ses encadrant-e-s.
- Il s'entretient seul avec les membres du CSI, en l'absence de ses encadrant-e-s.
- Il consulte le compte-rendu de CSI sur ADUM.

Le Référent ou Référente du CSI est le membre du CSI qui pilote la réunion CSI, puis rédige et dépose sur ADUM le « Compte rendu » signé du CSI, au maximum 15 jours après la réunion. La direction de l'ED propose que le Référent ou Référente du CSI soit un ou une collègue de l'UP.

ADUM inscriptions

Depuis la rentrée 2024, la nouvelle plateforme de gestion administrative et de suivi pédagogique des doctorants et doctorantes est ADUM (l'Accès Doctorat Unique Mutualisé), un système d'information exclusivement dédié au doctorat. Cet outil permet de dématérialiser l'ensemble des procédures administratives liées au doctorat, de l'inscription jusqu'à la soutenance, dans le but de simplifier et d'optimiser les démarches pour tous les acteurs concernés.

ADUM sera ouvert le 23 juin pour les réinscriptions et le 04 juillet pour les inscriptions des primo-entrants.

En revanche, il n'y a aucun changement pour les soutenances qui auront lieu cet automne. Les doctorants continueront à transmettre leurs documents par courriel aux assistantes de l'ED, comme les années précédentes.

Élection des délégués des étudiants

Les ED Humains en société et Humanités ont organisé l'élection de leurs délégués des doctorants en janvier 2025. Désormais, l'élection des délégués des doctorants sera organisée non plus par les ED, comme jusqu'à présent, mais par les services de la DAJA au titre des élections du collège des Usagers.

Les prochaines élections auront lieu du mardi 24 juin à 12h00 au jeudi 26 juin à 12h00, par un vote électronique. Les candidats avaient jusqu'au 13 juin à 12h00 pour déposer leur

candidature, par courrier, par mail ou en main propre. Les quatre élus de janvier 2025 ont déposé leur candidature : Jean-Baptiste ANDRÉ, Thomas GUGLIELMO, Samantha MOLINARO et Marie-Reine MOUTON. La direction de l'ED les en remercie.

La direction de l'ED invite les doctorantes et doctorants à voter du 24 au 26 juin.

Finances : aides exceptionnelles de fin d'année

Cet hiver, l'ED a renoncé au 1 500 € d'investissement car, en mars, elle redoutait de ne pas percevoir toute sa dotation et les aides du Centre des Études Doctorales. Elle a donc préféré faire passer ces 1 500 € d'investissement en frais de fonctionnement. Lorsque l'ED aura perçu début juillet les 20 % restant des frais de fonctionnement, son budget annuel de fonctionnement sera de 13 280 €, comme l'année dernière.

L'ED a reçu en avril, de la part d'une commission réunie pour les fonds FONDATION, GSI et ERASMUS, une dotation de 4 878 € qui a été entièrement dépensée pour financer les dossiers étudiés par la Fondation Poitiers.

Si, en septembre le budget de fonctionnement de l'ED n'est pas consommé, à titre exceptionnel, l'ED apportera au début de l'automne une aide aux doctorants et doctorantes qui en auront besoin, comme l'année dernière, pour leurs déplacements dans le cadre d'une mission scientifique.

Date du prochain conseil de l'ED

Compte tenu du calendrier des enseignants-chercheurs (JE de l'UR FoReLLIS le 02 octobre, conseil de l'Ufr SHA le 16 octobre), la direction de l'ED propose que le prochain conseil de l'ED ait lieu le 30 octobre 2025.